



Chargé-e de Relations presse et Relations publiques au sein du service Accueil et Sensibilisation

Statut

Contrat à durée déterminée de 4 mois à temps complet, de **catégorie B**, à compter du 1^{er} septembre 2026.

Poste à pourvoir dans le cadre du remplacement de l'agent titulaire momentanément absent.

Contrat potentiellement renouvelable en 2027.

Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface.

Il est réparti sur les départements de la Lozère, du Gard ainsi qu'aux confins de l'Ardèche,.

La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte qui a été reconduite pour 15 ans le 13 novembre 2025 définissant un projet de territoire pour faire vivre ce quadruple classement et répondre à ses trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser les publics.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, tourisme ...) et la protection des patrimoines, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels.

Positionnement du poste/stage au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste de chargé-e de Relations presse et Relations publiques est à pourvoir au sein du pôle Communication du service *Accueil et Sensibilisation*, sous l'autorité hiérarchique du responsable de la communication.

Le poste est basé au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières (48).

Le service *Accueil et Sensibilisation* rassemble 16 personnes dont 4 affectées à des massifs.

Il est composé, outre le chef de service, de 5 agents de catégorie A, 8 agents de catégorie B, 2 agents de catégorie C ainsi que de personnels saisonniers (12 en été). Il bénéficie également de la mise à disposition par l'Éducation nationale d'un service éducatif composé de 2 enseignants : 1 du 1^{er} degré à temps plein, 1 du 2nd degré pour 4 heures hebdomadaires.

Le service *Accueil et Sensibilisation* intervient sur les missions suivantes :

- La valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national.
- La politique touristique du parc.
- L'accueil et la première information des visiteurs.
- Les programmes d'animation et d'éducation.
- La communication du Parc national, y compris institutionnelle.
- L'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine.

Missions

Le poste de chargé-e de Relations publiques et relations presse couvre les missions suivantes :

1. Relations presse :

- gérer les relations avec les journalistes locaux et nationaux pour valoriser les actions de l'établissement :
 - rédaction de communiqués et de dossiers de presse,
 - organisation, préparation et coordination de reportages et d'interviews,
 - maintien d'un contact régulier pour assurer la visibilité du PNC auprès des médias.
- assurer une veille quotidienne médiatique et web,
 - identification quotidienne des sujets / reportages... concernant l'établissement et diffusion (« revue de presse »),
 - identification des médias pertinents et des sujets susceptibles de les intéresser.

2. Communication institutionnelle et digitale :

Mise en place des actions permettant de développer la visibilité et la promotion des actions de l'établissement en lien avec le territoire, via notamment :

- coordination et la rédaction des articles pour le magazine du Parc « De Serres en valats »,
- coordination et écriture du rapport d'activité de l'établissement,
- accompagner le responsable du pôle communication pour la refonte du site Internet pour les phases de publication de contenus texte et multimédia, de reprise de contenus existants, de paramétrage du site, de rédaction de nouveaux contenus et de recettage.
- la production de vidéos : suivi des marchés et des contenus,
- apporter un appui au responsable du pôle communication pour la gestion et l'animation des réseaux sociaux du Parc : planification et publication de contenus, adaptation des messages aux différents canaux, suivi des performances et contribution à la valorisation des actions du Parc,
- le suivi et la mise en œuvre des conventions de partenariat avec les radios locales (Radio Bartas et Radio Interval) :
 - animation d'émissions « Séquence Parc » traitant de l'actualité du Parc sur radio Bartas et réalisation de reportages audio pour l'émission « Figures du Parc »,
 - organisation de reportages pour radio Interval et fourniture occasionnelle d'interviews d'agents du Parc.

Pour mener à bien ses missions, **le-la chargé-e Relations presse et Relations publiques** participe aux réunions du service *Accueil et Sensibilisation* tous les mois.

Il-elle participe aux réunions organisées par le responsable communication et à toutes activités lui permettant de se tenir informé-e de la vie de l'établissement et de l'actualité de ses partenaires.

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble des massifs, y compris la participation à des actions lors de week-end.

Compétences recherchées

- Excellente expression écrite et orale, y compris pour de la prise de parole en public,
- Expérience en communication et/ou journalisme,
- Maîtrise des techniques de communication web et du système de gestion de contenu (CMS) Drupal
- Bonne maîtrise des relations presse,
- Connaissance du paysage médiatique local, régional et national,
- Maîtrise des techniques et outils de communication (oraux, écrits, visuels, multimédia...),
- Maîtrise des réseaux sociaux et de leurs usages professionnels,
- Maîtrise des logiciels de bureautique,
- Maîtrise de logiciels de montage audio, (serait un atout)
- Connaissances et/ou intérêt pour le patrimoine naturel et culturel, sa préservation,
- Bonne connaissance du territoire du Parc national (enjeux économiques, sociaux, politiques...),
- Connaissance du fonctionnement et des missions d'un Parc national,
- Pratique d'autres langues étrangères bienvenue.

Qualités professionnelles

- Excellent relationnel, aptitude au travail en équipe et en réseau,
- Écoute et esprit de synthèse
- Curiosité
- Sens de l'organisation et rigueur
- Adaptabilité

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Formation Bac +3/+5 en communication ou journalisme.
- Expérience professionnelle sur des missions similaires
- Permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidat·e·s adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, pour le 30 juin 2026 au plus tard. par courriel (**de préférence**) avec accusé de réception à :

candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr

ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de

M. le Directeur,
Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais
Florac
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

La direction de l'établissement public du Parc national des Cévennes convoquera les candidat·e·s sélectionné·e·s le 15 juillet 2026 pour les auditionner.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Natacha MALTVERNE
Chargée des relations presse et publiques
04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr